



Centre de  
formation  
à l'expertise  
immobilière

# DES FORMATIONS POUR LES PROFESSIONNELS

Dispensées par des experts



Bertrand Carteron | Expert intervenant du CFEI

Déclaration d'activité de centre  
de formation professionnelle, dûment enregistrée  
sous le numéro 82.69.12253.69 auprès du préfet de  
Région Rhône-Alpes.

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État,  
conformément à l'article L. 6352-12 du Code du travail.





# SOMMAIRE



1. Qui sommes-nous ?	3
2. Nos formations	4
3. Le statut Évaluateur   Expert CFEI©	5
4. Des formateurs Experts	6
5. Les + du CFEI	7
6. Nos tarifs et contact	8
7. Informations pratiques	10
8. Ils nous font confiance	11



Session de formation du CFEI | Exercices pratiques

# Qui sommes-nous ?

Le CFEI est **leader français et francophone** en matière d'enseignements **des méthodes d'évaluation immobilière, foncière et commerciale.**

Le CFEI est **un centre de formation professionnelle** créé en 2008 par **Philippe Favre-Réguillon**, Expert judiciaire près les Cours d'appel et administrative d'appel de Lyon en estimations immobilières et matérielles, immatérielles, droits sociaux à prépondérance immobilière, préjudices immobiliers et ingénierie foncière.

Il est également expert foncier et agricole agréé par le CNEFAF (art. L. 171-1, Code rural), Chartered Surveyor MRICS et Recognised European Valuer (REV) by TEGoVA et arbitre en matière de baux commerciaux agréé CMAP (Centre de Médiation et d'Arbitrage de Paris).



Philippe Favre-Réguillon, directeur du CFEI



**Fondateur du cabinet d'Experts Favre-Réguillon Expertises, il publie régulièrement des études professionnelles** (AJDI, La gazette du Palais, La semaine juridique notariale et immobilière, La revue Experts, etc.)

Il est l'auteur du **Traité d'évaluation des fonds de commerce, droit au bail et indemnités d'éviction** et du **Guide d'évaluation des baux commerciaux et de la propriété commerciale** (Le Moniteur, éditeur) et créateur du site **www.evaluation-fonds-de-commerce.fr**.



## CERTIFIÉ QUALIOPi

Le CFEI est le **premier centre de formation inscrit dans le processus d'évaluation « Qualiopi »** afin de garantir à ses stagiaires des formations répondant aux critères de la Réforme « Avenir professionnel » et au Référentiel national qualité.

**Cette certification vous garantit un niveau d'enseignement premium régulièrement contrôlé**, et le maintien des prises en charge financière par vos OPCO. Vous avez ainsi l'assurance, en faisant appel à un formateur ou un organisme certifié Qualiopi, **d'une formation répondant aux critères de qualité administratifs et pédagogiques** imposés par les organismes financeurs publics.



# Nos formations

- ✓ **Le CFEI vous propose des formations éligibles** au titre du décret 2016-173 du 18 février 2016 (**formation continue obligatoire des professionnels de l'immobilier**), dispensées par des experts reconnus, indépendants et praticiens au quotidien.
- ✓ Seules les formations dispensées par le CFEI, réalisées sous l'égide de la **Charte de l'expertise en évaluation immobilière** (CEEI-V5-2017) autorisent l'utilisation du statut d'**Évaluateur | Expert CFEI®**.
- ✓ Elles garantissent à nos stagiaires le socle de connaissances permettant **l'adhésion aux chambres d'experts et organismes garants** des normes issues de la Directive européenne sur le crédit hypothécaire (2014/17/EU) et l'ordonnance n° 2016-351 du 25 mars 2016 (JORF du 26 mars).



Formation intra-entreprise | Paris

## DES SESSIONS ANNUELLES

Paris | Lyon

### Modules Techniques métier :

- Méthodes expertales : pratique des méthodes d'évaluation
- Estimation des biens immobiliers résidentiels
- Estimation des biens immobiliers professionnels

### Modules Expert + :

- Éviction commerciale, droit au bail & fonds de commerce
- Budgets professionnels à rebours, promoteur et lotisseur
- Valeurs vénales et locatives commerces et hôtels
- Évaluation du fonds de commerce et du droit au bail

## DES FORMATIONS EN INTRA

**Sur simple demande**, nous vous adressons un devis spécifique pour une formation dans vos locaux adaptée à vos besoins et ceux de vos collaborateurs.





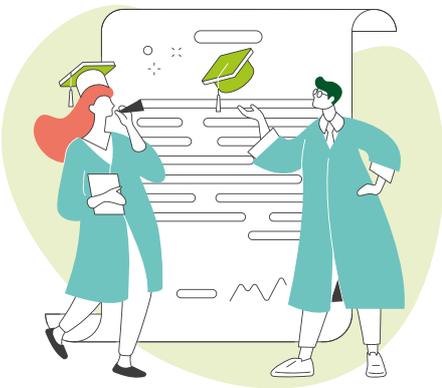
# La reconnaissance

## Évaluateur | Expert CFEI®

À des fins de reconnaissance accrue des compétences acquises par ses stagiaires, **le CFEI a créé le statut exclusif d'Évaluateur | Expert CFEI®.**

Cette reconnaissance professionnelle vient **pallier l'absence de réglementation du secteur de l'évaluation immobilière** et atteste du suivi effectif d'une (ou plusieurs) formation *ad hoc*, de l'apprentissage des méthodes et de leur utilisation raisonnée.

Se former tout  
au long de sa vie



**Le suivi effectif d'un ou plusieurs modules autorise :**

- ✓ L'utilisation exclusive pour les stagiaires CFEI statut d'**Évaluateur | Expert CFEI®**, associé à numéro dûment enregistré. **L'annuaire des professionnels formés, consultable en ligne, permet à tout donneur d'ordres de vérifier les connaissances acquises.**
- ✓ La possibilité d'apposer sur toute documentation professionnelle, vitrine commerciale et réseaux sociaux, le statut d'**Évaluateur | Expert CFEI®** et ce, dans le respect de la charte graphique.

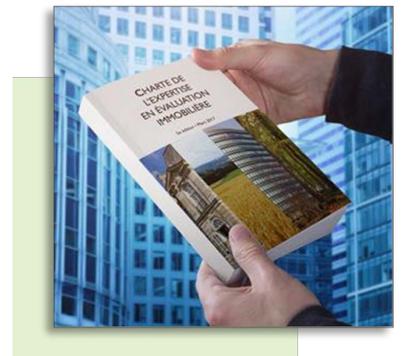


# Des formateurs experts

Les intervenant formateurs au CFEI sont tous des **praticiens expérimentés, en exercice et reconnus au niveau national**, adhérents sans réserve aux préconisations de la Charte de l'expertise en évaluation immobilière.

Ils sont **membres de compagnies d'experts** de premier plan :

- ✓ **RICS** (Royal Institution of Chartered Surveyors)
- ✓ **CNEFAF** (Conseil national de l'expertise foncière, agricole et forestière)
- ✓ Certifié **REV** (Recognised European Valuer) **by TEGoVA**
- ✓ **Expert près la Cour d'appel** et/ou la Cour administrative d'appel
- ✓ **CNEI** (Compagnie nationale des experts immobiliers)
- ✓ **EEFIC** (Fédération nationale des experts et/ou experts de justice évaluateurs, fonciers, immobiliers et commerciaux)
- ✓ **CEIF Fnaim** (Chambre des experts immobilier de France)



## INTERVENANTS ET CONFÉRENCIERS

**Les intervenants au CFEI sont également conférenciers :**

- ICH-CNAM
- ENM (formation des magistrats)
- CNEJI (Compagnie nationale des experts de justice en immobilier)
- DREAL
- CEJL (Compagnie des experts de justice de Lyon).
- IFEI (Institut français de l'expertise immobilière), etc.

# Les + du CFEI

Parce que l'expertise en évaluation immobilière requiert la maîtrise des techniques expertales mais aussi la connaissance des plus récentes évolutions législatives et réglementaires, le CFEI :



**Permet l'accès réservé et à un forum exclusif sur le 1<sup>er</sup> réseau social professionnel LinkedIn®.** Chacun des Évaluateurs | Experts | CFEI® est libre d'interroger aussi souvent qu'il le souhaite la communauté sur des problématiques et retours d'expérience particuliers. Un point de vue d'expert est dans tous les cas directement exprimé par le CFEI, sous **48 heures**.



**Adresse directement à l'ensemble de ses stagiaires les actualisations des supports de formations** lorsque des données essentielles doivent être reconsidérées en fonction des nouveaux règlements en vigueur.



**Tient régulièrement informé l'ensemble de ses stagiaires** de la publication de ses dernières études.



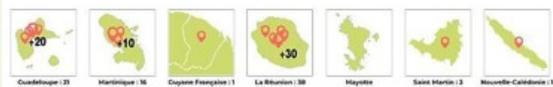
## La chaîne vidéo du CFEI

**propose l'accès gratuit à l'ensemble des vidéos** dédiées à l'évaluation immobilière, foncière et de la propriété commerciale : apprenez, découvrez, consolidez vos connaissances expertales !



Stagiaires formés  
par le CFEI  
au 1<sup>er</sup> janvier 2024

80 experts certifiés dans les Dom Tom



Philippe Favre-Réguillon | Expert intervenant du CFEI

# Nos tarifs

## Forfait INSCRIPTION

**-20 %**  
sur le 2<sup>e</sup> module  
dès la 2<sup>e</sup> inscription

## Forfait INTRA

Sur simple demande,  
nous vous proposons un  
devis pour vos formations  
intra-entreprises  
minimum 10 personnes  
dans vos locaux ou avec  
mise à disposition d'une  
salle dédiée

## Forfait COLLABORATEUR

**-10 %**  
sur chaque inscription  
à partir de 2 personnes  
d'une même structure et sur  
une même session

Consultez nos tarifs sur notre site [www.cfei.fr](http://www.cfei.fr)

## CONTACT



**Laurie Graziani, Responsable administrative**, est à votre disposition pour toutes informations et demandes de devis.

 [www.cfei.fr](http://www.cfei.fr)

 [contact@cfei.fr](mailto:contact@cfei.fr)

 09.61.49.09.36 – 06.09.15.63.33

Retrouvez-nous sur les réseaux sociaux :

 [LinkedIn](#)

 [Facebook](#)

 [Instagram](#)

 [Youtube](#)



# En intra

Dans le cadre des formations dispensées en intra-entreprise, les tarifications sont adaptées pour un maximum de 12 stagiaires afin de conserver une qualité pédagogique optimale.

La formation peut aussi bien se dérouler dans les locaux de l'entreprise que sur un lieu de formation préalablement réservé par le CFEI : nous consulter.



## GRILLE TARIFAIRE SESSION INTRA CFEI

Tarif valable pour 12 participants,  
nous contacter si votre effectif est inférieur / supérieur

Niveaux	Tarif /jour Jour 1	Tarif /jour Jour 2	Tarif /jour Jour 3 (Au delà nous consulter)	Frais admin.	Durée	Total intra (Formule de base)	Tarif catalogue	Tarif intra / jour / stagiaire
Biens immobiliers résidentiels <b>(Base 2 jours)</b>	<b>3.000 €</b>	<b>2.500 €</b>	<b>2.000 €</b>	<b>500 €</b>	<b>2 jours</b>	<b>6.000 € HT</b>	<b>750 € HT/ pers</b>	<b>250 € HT/ pers</b>
Pratique expertale <b>(Base 1 jour)</b>	<b>4.000 €</b>	<b>2.500 €</b>	<b>2.000 €</b>		<b>1 jour</b>	<b>4.500 € HT</b>	<b>400 € HT/ pers.</b>	<b>375 € HT/ pers</b>
Autres modules <b>(Base 1 jour)</b>				<b>800 € HT/ pers.</b>			<b>375 € HT/ pers</b>	

# Informations pratiques

## FINANCEMENT

Une prise en charge totale ou partielle du coût de votre formation est possible par les OPCO (Opérateur de compétence).

Le CFEI est en relation avec l'ensemble des organismes de financement et notamment : AGEFOS, AGEFICE, FAFIEC, FIFPL, etc. et est agréé « Qualité Pôle emploi » et Datadock.

Le CFEI fournit tout devis préalable, ou attestation de présence ensuite de la formation, permettant le remboursement des frais directement au profit du stagiaire.

[www.cfei.fr](http://www.cfei.fr)

[contact@cfei.fr](mailto:contact@cfei.fr)

09 61 49 09 36



Fafiec =



# Ils nous font confiance

Le CFEI compte plus d'un millier de professionnels formés aux méthodes d'évaluation des biens immobiliers, fonciers et commerciaux.

Nombreuses sont les structures qui nous accordent leur confiance :

## ORGANISMES D'ÉTAT



## ORGANISMES PRIVÉS





Centre de  
formation  
à l'expertise  
immobilière

[www.cfei.fr](http://www.cfei.fr)